

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et le vingt-huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de février 2020, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2020
Séance du 28 février 2020

N° 30

Objet : Adhésion à l'association
GERONTOPOLE SUD

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard (jusqu'au rapport n° 3), BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au rapport n°4 puis du rapport n° 12 au rapport final « motion »), BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 18), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MEZZANO Gérard, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 3), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 45), REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à FIAERT Claude
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLOT Michel a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
BONNET Martine a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°2)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

AUBERT Serge	FLORES Sylvain
AUZET Éric	JULIEN Jacques
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
CHATARD Gilles	REBOUL Childérie
DE VALCKENAERE Gilles	ROCHAT Jacques
EYMARD Max	TONELLI Corinne
FERAUD Maryline	

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/03/2020

Application app. de E-legal@gnm

Madame Patricia GRANET BRUNELLO, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique « Pleine Santé » Provence Alpes Agglomération participe à différents espaces de réflexion sur les enjeux de la Silver Economie.

En tant que collectivité de la région Sud PACA impliqué sur la thématique du bien vieillir et de la silver économie, Provence Alpes Agglomération a participé en 2018 à la création de la structure régionale « GERONTOPOLE SUD » portée par ses membres fondateurs que sont le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence Régionale de Santé PACA.

Cette association est un centre de ressources sur lequel les acteurs des secteurs gériatriques et gérontologiques s'appuient pour rechercher et trouver des réponses adaptées à leurs problématiques.

Considérant les enjeux de développement territorial autour de la question du bien vieillir et de développement économique en tant que territoire thermal, Provence Alpes Agglomération porte des projets sur la Silver Economie ;

Il est proposé, d'adhérer à l'association Gérontopôle Sud en 2020, le montant de la participation est de 500 €.

Cette adhésion permettrait de :

- Siéger comme membre actif au sein du collège 1 « Collectivité locales »
- Bénéficier des trois missions du Gérontopôle Sud :
 - Vieille et observation
 - Soutien à l'expérimentation dans le cadre de nos projets sur le public Senior
 - Formation et prospective ;

Il vous est demandé :

- D'approuver l'adhésion 2020 à l'association Gérontopôle Sud,
- De dire que les crédits relatifs à la participation seront inscrits au budget.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2020

Apprécié, puis agréé f. legalteam

99_DE-004-200067437-20200220-30_20022020